INTRONISATION

— DE —

SA GRANDEUR

MGR. ELPHEGE GRAVEL

PREMIER EVEQUE DE NICOLET

Suivie de son mandement d'entree et de renseignements interessants sur le nouveau diocese.

— Par —

WILFRID CAMIRAND, Avocat.

Imp de *LA SENTINELLE*, Trois-Rivières.



SA GRANDEUR

MGR. ELPHEGE GRAVEL

PREMIER ÉVÊQUE DE NICOLET

Intronisation

— DE —

SA GRANDEUR

MGR. ELPHEGE GRAVEL

PREMIER EVEQUE DE NICOLET

Suivis de son mandement d'entree et de renseignements interessants sur le nouveau diocese.

— PAR —

WILFRID CAMIRAND, AVOCAT.

Imprimé par WM. CHAGNON & CIE.

PREFACE

Des circonstances incontrôlables nous ont empêché de publier avant aujourd'hui les lignes qui vont suivre. Depuis longtemps, déjà, le public de Nicolet et les nombreux amis de Sa Grandeur Mgr. Gravel attendent avec impatience le rapport complet de la démonstration à la fois solennelle et imposante qui a eu lieu le 25 du mois d'août dernier. Mais, enfin, bien qu'un peu tard, nous sommes en mesure de raconter au lecteur l'évènement le plus mémorable qui se soit accompli dans la paroisse St. Jean Baptiste de Nicolet.

J'ai mis à contribution des renseignements cueillis dans les journaux et auprès de personnes bien renseignées ; j'espère que le public, et particulièrement les anciens élèves de Nicolet, parcourront ces lignes avec le plus vif intérêt, et y trouveront des souvenirs infiniment agréables.

Nicolet, 19 Octobre 1885,

W. CAMIRAND,
Avocat et Journaliste.

Biographie de Mgr Gravel

Le premier évèque titulaire de Nicolet, Mgr Elphège Gravel, est né le 12 octobre 1838, à Saint Antoine de Richelieu, du mariage de Nicholas Gravel et de Julie Boiteaux. Il appartient a une de ces braves et honnêtes familles de cultivateurs qui savent apprécier les bienfaits de l'éducation collégiale, et dans lesquelles le clergé canadien a trouvé de si précieuses recrues. La paroisse de Saint-Antoine s'est grandement distinguée sous ce rapport. Elle a fourni une trentaine de prêtres.

Dans sa famille même, Mgr Gravel n'a pas été le premier qui se soit consacré au service des autels, Il n'a fait que suivre les traces de son frère consanguin, M. Isidore Gravel, ancien curé de Laprairie. décédé il y a quelques années,

M. Alphonse Gravel, vicaire-général de Saint-Hyacinthe, est son cousin.

Mgr Elphège Gravel fit la plus grande partie de son cours classique au séminaire de Saint-Hyacinthe, où il eut pour confrères de classe l'honorable juge Rainville, MM. A. N. Montpetit, Alphonse Lusignan, le Dr. Adolphe Migneault, etc. Il compléta ses études au collége de Sainte-Croix, de Worcester, et au collége de Montréal.

Ses études classiques terminées, il entra au grand séminaire de Montréal pour y faire ses études théologiques. Il alla ensuite enseigner au séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, où il fut ordonné prêtre le 11 septembre 1870. Il fut nommé vicaire à Sorel à la fin de septembre 1871, puis successivement vicaire à la cathédrale de Saint-Hyacinthe en septembre 1873 curé de St. Damien de Bedford en

octobre 1874, curé de la cathédrale en avril 1880, chanoine et pénitencier de la cathédrale le 4 juillet 1880.

Cette carrière semble indiquer un acheminement vers les hautes dignités. Du reste, les talents, le zèle et l'habileté de l'abbé Gravel justifiaient pleinement la confiance que l'on reposait en lui.

Des connaissances très étendues, une parole facile et un très bel organe ont fait de lui un excellent prédicateur. Aussi a-t-il été souvent appelé à prêcher dans les circonstances solennelles, entre autres, à la fête de St· Jean-Baptiste, à St. Hyacinthe et dans les retraites aux Etats-Unis. Il a prononcé plusieurs sermons remarquables sur l'Eglise et le Pape. A la clarté, à la force du raisonnement il joint la chaleur du sentiment et le charme de l'imagination. Il sait convaincre et on l'écoute avec plaisir.

Curé de la cathédrale, l'abbé Gravel s'est particulièrement distingué par son zèle en faveur des jeunes gens et par les soins qu'il a donnés à l'éducation des garçons C'est grâce à ses efforts que les écoles de la ville sont à présent dirigées par les Frères du Sacré-Cœur. Cette heureuse innovation suffirait pour lui donner droit à toute la reconnaissance de ses paroissiens.

En 1884, le mauvais état de sa santé l'obligeant à prendre un peu de repos, il résolut de faire un voyage à Rome. Son départ fut l'occasion d'une démonstration. Les citoyens de St-Hyacinthe lui présentèrent une adresse témoignant de leur estime à son égard et de leur gratitude pour les services qu'il leur avait rendus. Cette adresse était accompagnée d'une somme considérable.

M. l'abbé Gravel se trouva à Rome en même temps que Mgr l'archévêque de Québec, Mgr Marquis, et M. l'abbé L. N. Bégin qui étaient occupés au règlement d'affaires très-importantes. Au départ de Mgr Taschereau, M. Gravel fut fait grand-vicaire de Sa Grandeur, et en même temps il fut chargé d'agir

comme son procureur à Rome Sur ces entrefaites, la division du diocèse des Trois-Rivières ayant été décidée, le Saint Siége choisit l'abbé Gravel pour le premier titulaire du nouveau diocèse de Nicolet.

Cette nouvelle a été reçue avec satisfaction par les nombreux amis du nouveau prélat. Ses vertus sacerdotales et les grandes qualités dont nous avons déjà parlé, le rendent digne de cette haute position et sauront lui concilier l'affection de ses ouailles. Après ces dons de l'esprit et du cœur se joignent chez lui beaucoup d'avantages extérieurs : des manières affables et distinguées, une conversation agréable, des traits réguliers et expressifs.

Encore dans la force de l'âge, Mgr Gravel est en état de rendre de grands services à l'Eglise et de porter longtemps l'honorable mais lourd fardeau de l'épiscopat.

Ad multos annos !

CONSÉCRATION DE MGR GRAVEL.

C'est le cinq du mois de juillet que Mgr Gravel a été élu premier évêque de Nicolet et c'est le 2 août suivant qu'il a reçu la consécration épiscopale, des mains de Son Eminence le cardinal Moran, archevêque de Sydney, dans l'église de Ste-Agathe du séminaire irlandais à Rome.

La consécration de Mgr Gravel eut lieu avec une solennité toute exceptionnelle. Un témoin oculaire, écrivant, le lendemain, de la Ville Eternelle, raconte ainsi cette touchante cérémonie :

" Rome, 3 août 1885.

" Son Eminence le cardinal Moran, archevêque de Sydney, a donné, hier, la consécration épiscopale, dans l'église de Ste-Agathe des Goths, annexée au collége irlandais, à LL. GG. Mgr Walsh, archevêque de Dublin ; Mgr Gravel, premier titulaire du nouvel évêché de Nicolet au Canada, et Mgr Sogaro, vicaire apostolique de l'Afrique Centrale. L'Eme cardinal consécrateur était assisté de NN. SS. Richard, Gil-

mour, évêque de Cleveland, et Tobie Kerby, évêque titulaire de Lita et recteur du collége irlandais.

" Bon nombre d'invités, et notamment l'élite de la colonie irlandaise, étaient présents à cette cérémonie, dont la touchante majesté empruntait aux circonstances spéciales au milieu desquelles elle s'est accomplie le caractère d'une nouvelle manifestation de la sollicitude du St Siége pour l'Irlande.

" On y voyait, en effet, auprès du premier cardinal de la lointaine Australie, Irlandais d'origine et ancien évêque en Irlande, à Gosory, le nouvel archevêque de Dublin et les deux nouveaux évêques destinés aux colonies anglaises dans le Canada et en Afrique.

" l'Irlande était aussi représentée par tous les élèves de son collége à Rome et par leur recteur, Mgr Kerby, prélat assistant. L'autre évêque assistant, Mgr Gilmour, natif de Glasgow, représentait l'Ecosse ; on voyait ainsi réunis ces illustres fils de la Grande-Bretagne à cette belle cérémonie du sacre, qui offrait l'image vivante de l'apostolat et de la mission civilisatrice de l'Eglise.

" Aussi, lorsque le primat d'Irlande et les deux autres évêques nouvellement consacrés, accompagné de l'Eme cardinal Moran et des deux prélats qui l'avaient assisté, se sont rendus, hier soir, à l'audience pontificale, le Saint Père leur a dit : " Ma pensée a été auprès de vous ce matin, à la cérémonie du sacre, et toute la journée, ne me lassant pas de considérer dans mon cœur le pays qui a mérité le nom d'Ile des Saints et dont vous renouvelez les plus belles gloires. " Voulant ensuite donner un précieux témoignage de sa bienviellance au primat d'Irlande, ainsi qu'à Mgr Gravel et à Mgr Sogaro, le Souverain Pontife leur a fait à chacun de riches présents, entre autres une croix pastorale qu'il les a invités à conserver comme souvenir de ce jour solonnel.

" Enfin, Sa Sainteté a daigné admettre à l'audience les élèves du collége Irlandais, qui étaient venus au Vatican comme pour faire une escorte d'honneur à l'archevêque de Dublin. Le Saint-Père

a eu pour eux de touchantes paroles de satisfaction et il a loué tout particulièrement les témoignages de vénération et d'attachement pour lesquels ils avaient fêté, ce jour-là, le primat d'Irlande et les deux nouveaux évêques, leurs hôtes. La fête avait été réellement splendide et empreinte du plus saint enthousiasme. ''

ARRIVÉE DE MGR GRAVEL A QUÉBEC.

Quatre jours après avoir reçu la consécration épiscopale, Sa Grandeur s'est embarquée de Rome pour Liverpool, et de Liverpool pour Québec, où Elle est arrivée, le samedi 22 août, vers 8 heures du matin. Le steamer qui portait le nouvel évêque de Nicolet était le *Parisian* le plus beau et le plus spacieux de la ligne Allan.

Avant son départ de Rome, Mgr Gravel a eu six longues et intimes audiences du Saint Père qui lui a témoigné la plus vive sympathie et le plus touchant intérêt même dans les moindres affaires de détails.

La traversée a été des plus heureuses et Mgr Gravel est arrivé en parfaite santé, bien qu'un peu fatigué.

Le *Parisian* a accosté au quai de Lévis et le nouvel évêque a été accueilli au débarcadère par messieurs le grand-vicaire Légaré, de Québec, l'abbé Isaac Gélinas, supérieur du séminaire de Nicolet ; l'abbé J. A. I. Douville, préfet des études, l'abbé P. H. Suzor, curé de Nicolet ; M, Dorais, député du comté à la chambre locale, MM. George Ball et François Manseau, maires, le premier de la ville, l'autre, de la paroisse de Nicolet ; Mgr Marquis, protonotaire apostolique, Mgr. B. Paquet directeur du grand séminaire de Québec ; M. l'abbé L. N. Bégin, principal de l'école normale Laval, M. l'abbé O. Gagnon, de l'Archevêché de Québec, etc.

Tous ces messieurs ont accompagné, en voiture Sa Grandeur jusqu'à l'archevêché, où Mgr Tasche-

reau attendait son nouveau collègue, en compagnie d'un grand nombre de prêtres venus pour souhaiter la bienvenue à Monseigneur Gravel et lui présenter leurs hommages.

Le drapeau aux couleurs pontificales flottait sur l'archevêché, en l'honneur du nouvel évêque de Nicolet.

MM. Ball et Manseau avaient été spécialement délégués à Québec pour représenter les citoyens de Nicolet en cette mémorable circonstance.

A TROIS-RIVIÈRES.

Après avoir passé les journées de samedi, dimanche et lundi à l'archevêché, l'hôte de Mgr Taschereau, Mgr Gravel s'est embarqué le mardi, 25 août matin pour Trois-Rivières et Nicolet. Un wagon spécial avait été mis à la disposition des évêques et du clergé.

Le convoi qui portait les vénérables passagers est entré en gare à midi et dix minutes, à Trois-Rivières.

Sa Grandeur était accompagnée de Mgr Taschereau, archevêque de Québec. Mgr Moreau, évêque de St Hyacinthe, Mgr Paquet, M. l'abbé Hamel, V. G. M. l'abbé Bégin et un grand nombre d'autres prêtres et de citoyens distingués.

En descendant du convoi Sa Grandeur Mgr Gravel a été reçu par M. l'abbé Suzor, curé de Nicolet, M l'abbé Gélinas, supérieur, M. l'abbé Maureault, M. l'abbé Douville, M. l'abbé Buisson, tous du séminaide Nicolet ; la délégation des citoyens de Nicolet composée de MM. L. T. Dorais, M. P. P. George Ball, maire de la ville, François Manseau, maire de la paroisse, Télesphore Rousseau, Oscar Rousseau, Narcisse Trahan et Wilfrid Camirand. étaient aussi présents.

De la gare du chemin de fer du Nord, le nouvel évêque et sa suite se rendirent au quai du vapeur le *Como*, qui devait faire le trajet entre Trois-Rivières et Nicolet.

En passant devant l'évêché du diocèse de Trois-Rivières, Nos S.S. les évèques arrêtèrent un instant saluer Sa Grandeur Mgr Laflêche.

A BORD DU COMO.

Le *Como* est un charmant petit bateau pouvant contenir facilement cinq cents passagers. Il est la propriété de M. Geo. Ball, maire de la ville de Nicolet. Mr. Ball l'avait spécialement pavoisé pour la circonstance et mis à la disposition des évêques, du clergé et des invités. Sur le devant du *Como* on lisait en lettres d'or la magnifique inscription suivante:

" Bienvenue à Nos Seigneurs les évêques."

Outre l'archevêque et deux évêques, une cinquantaine de prêtres, les juges, conseillers législatifs, les sénateurs et les députés aux chambres fédérales et locales du nouveau diocèse formaient le joyeux cortége du *Como*. Parti de Trois-Rivières vers midi et demi, le bateau entrait dans la rivière Nicolet et accostait au quai de M. Ball, vers deux heures, suivi du *Bourgeois*, portant grand nombre de trifluviens et d'autres visiteurs.

Le vapeur *Rodolph*, avec les nombreuses délégations de Sorel, de Bedford, de St François, Pierreville et La Baie, était arrivé depuis déjà quelques heures, lorsque le *Como* et le *Bourgeois* touchèrent le port de Nicolet.

DU DÉBARCADÈRE A LA VILLE.

A l'arrivée des bateaux une foule considérable composée de plusieurs milliers de fidèles venus de toutes les parties du nouveau diocèse et de la province se tenait sur les quais anxieuse de voir apparaître le nouvel évêque.

Dès que les bateaux furent en vue le canon commença à se faire entendre et ne cessa de résonner pendant près d'une heure.

Sa Grandeur Mgr. Gravel revêtu de la *magna cappa* descendit du bateau accompagné de Mgr. l'archevêque Taschereau, de Mgr Moreau et suivi du clergé. En mettant pour la première fois le pied sur le sol de son nouveau diocèse son premier soin a été de bénir la foule qui s'était agenouillée pour recevoir la bénédiction du nouvel élu. Puis une immense procession se forma à la suite des vénérables prélats. Dans la première voiture traînée par quatre chevaux blancs se trouvaient le nouvel évêque, l'archevèque, M. l'abbé Suzor et M. le maire Ball ; dans la seconde Mgr Moreau, Mgr Raymond, M. l'abbé Gélinas et M. le maire Frs. Manseau ; la troisième portait Mgr Paquet, M. l'abbé Hamel, V. G. M. l'abbé N. Bellemare et M. Narcisse Trahan. Ces magnifiques carosses étaient suivis de 300 autres voitures et de plusieurs mille personnes.

LES DÉCORATIONS.

Tout le parcours de la procession, depuis l'embouchure de la rivière, était somptueusement décoré de drapeaux, de fleurs, de verdures et d'inscriptions.

On comptait quatorze arches splendides.

Il y avait d'abord un arc sur le quai à l'embouchure de la rivière Nicolet, sur laquelle on lisait l'inscription latine : *Benedictus eris tu ingrediens.*

Un deuxième arc en feuillage, très joliment décoré et orné de banderolles s'élevait un peu plus loin devant la résidence d'été de M. Ball et portait l'inscription : *Prospere, procede et regna.* Le plan de cet arc a été donné par M. Rousseau, peintre de St. Hyacinthe.

En face de la résidence de M. Yves Proulx, une 3ème arche avait été élevée par les soins de M. Evariste Duval. Sur le sommet, en grosses lettres, on lisait :

“ Honneur et hommage au premier évêque de Nicolet.”

M. François Manseau, maire de la paroisse Nicolet, avait aussi dressé un arc magnifique, vis-à-vis la maison d’école. Cet arc portait ces deux inscriptions :

“ Que vos années se multiplient.”

“ Honneur au premier évêque de Nicolet.”

Chez M. Charles McCaffrey, un cinquième arc était décoré des inscriptions suivantes :

Qui benedixerit tibi sit ille benedictus.

Hail sacred peace.

Hail long expected days.

Chez Mde Morasse Beaubien, sur l’une des jolies banderolles qui s’étalaient au vent on lisait :

Fecit illum crescere plebem suam. Pontifici nostro salutem

Au manoir, M. Z. Désilets avait décoré sa propriété d’une quarantaine de pavillons et d’une dizaine de riches banderolles et de cette inscription :

“ De la foule qui vous admire, entendez les voix vous bénir. ”

Chez M Raphaël Larivière on lisait sur une banderolle splendide, d’un côté :

“ Soyez le bienvenu. ”

De l’autre côté :

“ Gloire et hommage à notre premier pasteur. ”

M. M. O’Shaughnessey avait orné sa résidence et son parterre d’environ 70 drapeaux.

Par les soins de M. Théophile Roy l’inscription suivante a été placée à l’entrée de l’avenue chez M. J. B. Pinard :

“ Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.”

M. Thomas Trudel avait élevé une arche considérable sur laquelle il avait inscrit :

" Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur."

" Le juste se multipliera comme le cèdre du Liban. "

Le balcon de la résidence de M. Francis McCaffrey était orné d'une inscription en langue anglaise :

Happy welcome to bishop Gravel.

Les révérendes sœurs de l'Assomption avaient décoré leur institution avec beaucoup de grâce et de goût. Sur la façade était inscrit :

" Peuple, réjouis-toi, voici l'élu de Dieu."

Au premier étage chaque vitre portait sa couleur et son emblême. Au second étage, le châssis du centre représentait la Très-Sainte Vierge entourée de fleurs et de guirlandes. Dans le châssis du côté droit, inscription en lettres rouges sur tabatan vert : " Hommage au Saint Pontife que le ciel nous envoie." Dans le châssis, du côté gauche, semblable inscription :

" Bienvenue à Sa Grandeur Mgr E. Gravel, évêque de Nicolet."

Chaque vître des autres châssîs portait une décoration particulière. C'est ainsi que l'on lisait :

" Tiare, Mître, Crosse, Croix, Clefs, etc."

On y voyait le sceau de la communauté, des dessins tout à fait jolis, etc., etc.

Sur les vitres on lisait encore des mottos ainsi conçus :

" Respect, Amour, Fidélité, Louange, Honneur, Vénération, Paix, Santé, Repos, Bonheur, Felicité, etc "

Les châssis des extrémités étaient ornés de grands rideaux et de glaces où se reflétaient des anges au milieu des étoiles.

Les drapeaux pontifical, français, royal et de la Puissance flottaient au vent avec 70 autres petits pavillons. L'effet était charmant.

M. P. J. Oscar Rousseau avait inscrit sur son balcon le souhait suivant :

" Bienvenue au premier évêque de Nicolet."

En face de l'église la corporation de la ville et la fabrique de la paroisse avaient fait élever une arche majestueuse et considérable. Les plan et devis ont été donnés par M. Joseph Rousseau, peintre distingué de St. Hyacinthe. Cette arche est à juste titre considéré comme une œuvre de maître en fait d'architecture et a été fort admirée.

Sur le premier côté se dessinait en lettre d'or :

Lumen in cœlo.

Une toile sur laquelle M. Rousseau avait peint Mgr Gravel avait été placée dans l'œil de bœuf.

Audessus se trouvait la date suivante :

" 5 juillet 1885. "

Le côté opposé à l'église portait :

In medio populi gloriabitur.

" 25 août 1885 "

On avait inscrit sur l'autre face :

Os ejus meditabitur sapientiam.

Dans l'œil de bœuf se trouvait une autre toile représentant notre Saint père le pape Léon XIII.

Cette arche consistait en quatre colonnettes surmontées d'un dôme orné d'une croix ; l'arc était en bois découpé, décoré avec des fleurs, de la verdure, des vitres coloriées etc., etc., et d'environ 200 drapeaux.

La cathédrale, le presbytère, la vieille église et le vieux collége avaient été somptueusement décorés et ne laissaient rien à désirer sous aucun rapport.

La résidence de M. J. B. Scott présentait un magnifique coup d'œil ; outre 25 drapeaux aux couleurs pontificales, anglaises, écossaises, françaises et canadiennes, on admirait dans les fenêtres cinq grands portraits à l'huile colorés : 1o Mgr Gravel, 2o Croix pontificale, 3o Emblêmes écossaises et canadiennes, 4o La tiare et les clefs, 5o Portrait de l'immortel Pie IX.

Chez Mr. C. A. Sylvestre, de la banque Ville-Marie, il y avait 150 pavillons.

MM. Télesphore et Armand Rousseau avaient étalé une splendide banderolle à fond blanc sur laquelle se dessinait en lettres artistement travaillées :

" Réjouis toi, Eglise de Nicolet, le Seigneur l'a établi le chef de sa maison "

De l'autre côté était cette invocation :

" Saint Elphège, protégez notre évêque "

Dans les châssis de leur résidence :

" Béni soit l'élu du Seigneur."
" Hommage à notre digne prélat."
" Respect et amour à notre évêque."

De chez MM. Rousseau on arrive à l'arche dressée entre les magasins de MM. Narcisse Trahan et Eugène Noël. Cette arche, l'une des mieux décorées de la ville, présentait un aspect magnifique. Au sommet on remarquait un grand cadre représentant un évêque en habits sacerdotaux ; un peu plus bas était une inscription latine :

Sit nomen ejus benedictum.

Sur l'autre côté :

Gaudeamus in domino.

Une foule de pavillons, de fleurs, de feuilles vertes et de banderolles de toutes couleurs donnaient à l'arc un air de gaieté et de magnificence propre à capter tous les regards.

Grâce à MM. Dormino Houde, Nazaire Trudel, Pierre Coté, Adeffe Dubuc et Joseph Réné une très belle plateforme, haute de vingt pieds, avait été dressée pour l'usage des musiciens, au centre de la rue vis-à-vis le magasin de M. Houde. La plateforme était surmontée de trois mats de 25 pieds ornés chacun d'un drapeau. L'inscription se lisait comme suit :

" Ceux que vous bénissez vous chérissent et vous vénèrent. "

Les vitrines du magasin de M. Houde portaient :

" Béni soit celui qui vous envoie."

" Au bon pasteur amour et bonheur."

Plus loin, chez M. Théophile St. Laurent, il y avait un système de décorations nouveau pour la ville et d'un coup-d'œil tout-à fait éblouissant, dressé par la maison Beullac, décorateur de Montréal.

Vers les deux tiers de six colonnes de 45 pieds était suspendu un dôme portant une couronne et une boule qui pouvait légèrement balancer au souffle du vent. Les faces latérales étaient revêtues de riches étoffes avec les inscriptions :-

Benedictus qui venit in nomine Domini.

Ad multos annos.

" Bienvenue à notre premier évêque, Mgr Gravel."

Cet arc portait 300 pavillons.

On comptait cinquante drapeaux chez M. C. Bourque et autant chez M Théophile Therrien.

Une autre arche, celle des membres du corps de musique *La Citoyenne*, se trouvait devant la résidence de Mde Norbert Bellerose. Cette arche ne le cédait en rien aux autres décorations Le plan en avait été fourni par M. Sévère Désilets. Les membres de la *Citoyenne* n'ont rien négligé pour lui donner tout l'éclat et l'apparence qu'elle devait avoir. C'était certainement la plus élevée de la ville, car le drapeau du sommet flottait à une hauteur de 70 pieds. Les inscriptions étaient :

" Soyez le bienvenu. "

" Vous êtes la joie de tous. "

" Béni soit celui qui vous envoie. "

" Honneur à notre prélat. "

" Soyez notre guide ici bas. "

Dans les châssis de la résidence de Mde Bellorose, on voyait en belles lettres :

" Amour, Bonheur. "

M. J. A. Rochette avait inscrit sur son balcon :

“ Bienvenue à notre évêque. ”

“ Longue vie à Mgr Gravel. ”

L'arche de M. Onésime Rochette a été considérée comme l'une des plus belles. Elle portait 70 drapeaux et deux inscriptions :

“ Honneur à Mgr Gravel. ”

Benedictus qui venit in nomine domini.

Le sommet de l'arche était disposé de façon à représenter, d'un coté, une mître et de l'autre, les clefs de St-Pierre.

M. P. A. Papillon avait une très jolie arche décorée par M. Beullac, au moyen de belles étoffes aux diverses couleurs et 50 drapeaux. M. Papillon avait pour inscriptions :

Gaudeamus omnes in domino. Benedictus qui venit in nomine domini.

A l'entrée de l'avenue du séminaire on a fort admiré un arc tout-à-fait délicat et du meilleur goût. On comptait 460 petits drapeaux aux couleurs variées le long de l'avenue.

Les décorations et ornementations et de le façade du séminaire ne laissaient rien à désirer. Tout avait été disposé avec goût et délicatesse.

A L'ÉGLISE

En quittant le quai du *Como* le cortége se rendit au séminaire, après avoir fait le tour de la ville, l'évêque bénissant les fidèles qui s'agenouillaient à son passage.

Arrivé au séminaire l'évêque revêtit ses habits pontificaux. Pendant ce temps-là, le clergé se mit extérieurement en ordre de procession. En tête, marchaient le thuriféraire et un clerc portant le bénitier ; puis le clerc portant la croix de procession entre deux accolytes ; venaient ensuite les membres du clergé sur deux rangs, les moins dignes les premiers,

et enfin M. le curé Suzor suivi des marguillers portant le dais.

Un carreau avait été préparé sur tapis pour le vénérable prélat. Alors l'évêque sort du séminaire, s'agenouille sur le coussin, baise le crucifix que le curé lui présente et se rend processionnellement sous le dais à l'église.

La procession entre toute entière dans l'église, mais l'évêque s'arrête sur le seuil et fait lire par son secrétaire, M. l'abbé Thibaudier, la bulle du souverain Pontife divisant le diocèse de Trois-Rivières et érigeant le nouveau diocèse de Nicolet ; puis la bulle de nomination par laquelle le Pape nomme Mgr Gravel le titulaire du nouveau diocèse.

Après la lecture de ces documents l'évêque reçut l'aspersoir des mains du curé, s'aspergea lui-même et présenta l'aspersoir aux évêques et aux dignitaires qui le suivaient ; puis aspergea le curé, le clergé et le peuple, et après avoir béni l'encens, fut encensé par le curé.

Alors la procescion se remit en marche et on se rendit au chœur en chantant le *Te Deum*.

Après le *Te Deum* le curé chanta le *Protector Noster* et l'évêque, accompagné de Mgr l'archévêque Taschereau et du grand-vicaire Maréchal, se rendit à son trône et reçut tous les membres du clergé *ad osculnm manus*.

Puis le rév. Père Maricourt, prieur du couvent des Dominicains de St. Hyacinthe, prononça une éloquente allocution sur l'excellence de l'épiscopat et sur le respect qu'on doit aux évêques qui sont les continuateurs des œuvres du Christ sur la terre.

MANDEMENT D'ENTRÉE.

Après le sermon du Rév. P, Maricourt, eut lieu la lecture du mandement d'entrée du nouvel évêque. Voici ce document :

MANDEMENT D'ENTRÉE

DE

Monseigneur Elphege Gravel

PREMIER EVÊQUE DE NICOLET

25 AOUT 1885.

ELPHEGE GRAVEL

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, premier évêque de Nicolet.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautes Religieuses et à tous les Fidèles du diocèse de Nicolet. Salut et Benédiction en Notre Seigneur.

FRÈRES BIEN AIMÉS,

Notre Saint Père le Pape Léon XIII ayant décrété l'érection d'un nouveau diocèse comprenant les comtés d'Arthabaska, de Drummond, de Nicolet et d'Yamaska. Nous a choisi pour en être le premier pasteur, malgré Notre indignité. C'est en cette qualité que Nous vous adressons aujourd'hui la parole avec un sentiment mêlé de crainte et de confiance.

Avec crainte ; car Nous avons la conscience de notre faiblesse en présence du redoutable fardeau qu'il a plu à Notre-Seigneur de mettre sur Nos épau-

les. Nous ne pouvons Nous défendre de trembler à la pensée de ce *jugement très sévère qui attend ceux qui commandent ; judicium durissimum nis quipreasunt* (Sag VI, 6.) ; à l'exemple du saint homme Job (XXXI. 14.) et avec bien plus de raison, Nous Nous demandons avec effroi : *Que ferai-je, O mon Dieu, lorsque vous vous lèverez pour juger ? Quid facium cum surrexerit ad judicandum Deus ?*

Notre confiance est appuyée sur la bonté et la sagesse de Dieu qui, en Nous appelant par la voix du Souverain Pontife, à remplir cette redoutable mission, Nous a sans doute préparé les grâces nécessaires pour nous en acquitter dignement.

Aussi depuis que Nous avons été informé de notre élévation à l'épiscopat, n'avons-Nous pas cessé d'implorer la lumière et la force dont Nous avons besoin pour correspondre aux desseins de la divine providence. Dans les nombreuses églises dédiées à la Mère de Dieu, que contient la ville éternelle, Nous avons demandé le secours de son intercession toute puissante, afin de pouvoir travailler avec fruit au salut de vos âmes rachetées par le sang de son divin Fils : Nous nous sommes fréquemment agenouillé devant le tombeau des Saints Apôtres, en les suppliant de nous obtenir une large part à ce dévouement et à ce zèle qu'ils ont déployés dans l'accomplissement de leur mission divine, dont la Nôtre doit être la continuation ; les martyrs qui ont donné leur vie pour la foi, les saints qui ont mérité un bonheur éternel par leurs vertus et dont les reliques reposent dans les sanctuaires de Rome. Nous les avons souvent conjurés de Nous servir non-seulement de protecteurs, mais aussi de modèles.

Et Nous pouvons vous le dire en toute vérité, Nos Très Chers Frères ; vous étiez présents à Notre esprit et à Notre cœur lorsque nous formulions ces vœux. Nous implorions les bénédictions célestes sur chacun de vous : Nous demandions que chaque amille de ce diocèse soit toujours une image fidèle

de cette sainte famille où Jésus, Marie et Joseph ont donné au monde le spectacle de cette union parfaite et de cette sainteté qui ravissaient les anges ; Nous demandions pour tous les parents une part à ce dévouement sans bornes de Marie et Joseph pour Jésus ; Nous demandions pour tous les enfants cet esprit d'obéissance et de respect filial, dont Jésus a donné l'exemple.

De votre côté, Nos Frères bien aimés, priez pour Nous, afin que la parole de Dieu, que Nous sommes chargé de vous annoncer, produise toujours dans vos cœurs des fruits abondants ; *De cetero, Fratres, orate pro Nobis, ut sermo Dei currat* (II. Thess. III. I.) Si la prière mutuelle est est un des devoirs que la charité, qui vivifie tout le corps de l'Eglise, impose à tous, elle est surtout obligatoire entre le Pasteur et les brebis confiées à sa sollicitude comme entre le père et ses enfants ; vous y êtes plus intéresés que personne, car, " dit le Seigneur, je remplirai de mes dons l'âme de mes prêtres et mon peuple sera comblé de mes biens : *Inebriabo animam sacerdotum pinguedine et populus meus bonis adimplebitur, ait Dominus.* (Jérémie XXXI. 14.)

Notre confiance est appuyé aussi sur le zéle et la piété du clergé que la divine Providence Nous donne pour aide dans cette œuvre de sanctification et de salut. Oui, chers et vénérables collaborateurs, Nous n'en saurions douter, vous continuerez sous Notre direction à travailler comme le veut saint Paul. (II. Tim. II. 3.) *labora sicut bonus miles Christi.*

Soldats de Jésus-Christ, Nous avons à combattre des ennemis redoutables, le monde, la chair, l'esprit d'erreur et de ténèbres plus acharné que jamais à détruire la sainte Église de Jésus-Christ ; " *revêtons-nous des armes de la lumière* par une étude constante de la science sacrée : *induamur armi lucis* ; *revêtons-nous de Notre–Seigneur Jésus-Christ* en nous efforçant de reproduire fidèlement toutes les vertus de ce divin modèle, *induimini Dominum Jesum Christum.* (Rom. XIII. 12. 14.)

A l'exemple des premiers chrétiens n'ayons qu'*un cœur et qu'une âme,—cor unum et anima una* [Act IV. 32], pour travailler plus efficacement au salut de nos âmes dont le divin Pasteur nous demandera un jour un compte si rigoureux. Pour toute armée la discipline et l'unité du commandement sont les conditions essentielles de la victoire.

Il vous est sans doute pénible de vous séparer de l'illustre et vénérable prélat qui, depuis quinze ans, est votre premier pasteur. Nous comprenons votre douleur, mais elle nous encourage par la pensée que cette affection et cette fidélité sont un gage certain de celles que vous tenez en réserve pour celui que la divine Providence a chargé de lui succéder dans ce territoire.

Plus heureux que la plupart des évêques appelés à gouverner des diocèse nouveaux et qui ont à pourvoir au recrutement de leur clergé, Nous trouvons dans le Séminaire de Nicolet une pépinière féconde depuis près d'un siècle, d'où sont sortis des évêques, des prêtres nombreux et une foule de citoyens distingués. Béni soit à jamais le Seigneur qui Nous a procuré un si puissant auxiliaire ! Bénie soit donc cette maison dans l'avenir comme dans le passé ! qu'elle produise toujours une abondante moisson d'ouvriers selon le cœur de Dieu !

“ Que la grâce de Notre Seigneur Jesus-Christ, et la charité de Dieu et la communication du Saint-Esprit soient avec vous tous : *gratia Domini Nostri Jesus Christi et charitas Dei et communicatio Sancti Spiritus sit cum omnibus vobis. Amen.* [II. Cor. XIII 13.]

A ces causes et le saint nom de Dieu invoqué, Nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1o. Nous promulguons par les présentes le bref pontifical qui érige le diocèse de Nicolet en date du dix juillet dernier ;

2o. Nous continuons jusqu'au premier octobre

prochain exclusivement les pouvoirs et facultés extraordinaires accordés de vive voix ou par écrit par Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières :

3o. Nous renouvelons et confirmons en tant que nécessaire les ordonnances et règles de discipline en vigueur dans le territoire soumis à Notre jurisdiction au moment de Notre prise de possession ;

4o. Jusqu'au premier octobre prochain exclusivement l'oraison de *Spiritu Sancto* se dira à toutes les messes pour implorer sur Nous les lumières du St. Esprit.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises paroissiales et autres où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Nicolet, sous Notre seing et le contre-seing de Notre Secrétaire, le vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-cinq.

† ELPHÈGE, Ev. de Nicolet,

Par Monseigneur,

L. V. THIBAUDIER, Ptre.,
Secrétaire.

Lecture faite de cette pièce d'éloquence et de délicatesse pendant que le chœur chantait l'antienne de St. Jean-Baptiste, patron de la paroisse, l'évêque se rendit à l'autel et y chanta l'oraison. Le chant terminé, Sa Grandeur donna la bénédiction solennelle et accorda 40 jours d'indulgence.

L'évêque retourna ensuite à son trône, déposa les habits pontificaux et reçut les adresses du clergé, du comté, de la paroisse et de la délégation de St. Hyacinthe

Voici ces différentes adresses qui sont empreintes des plus beaux sentiments de foi, de respect, de fidélité et de dévouement envers le représentant du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

ADRESSE DU CLERGÉ

À SA GRANDEUR MONSEIGNEUR E. GRAVEL, ÉVÊQUE DE NICOLET,

Monseigneur,

Le clergé du diocèse de Nicolet réclame l'honneur d'offrir publiquement la bienvenue à son évêque, avec ses souhaits de bonheur, à l'occasion de cette prise de possession.

On lit aux Actes des Apôtres que saint Pierre ayant prononcé sur une question qui divisait alors les opinions dans la société chrétienne, un grand silence se fit dans toute la multitude, après la décision : *et tacuit omnis multitudo.* Ce fut un acquiescement plein d'amour et de respect à la parole apostolique ; et l'on dut voir plus d'une grande âme, s'élevant par une vertu sublime au-dessus de soi-même et de tout intérêt personnel, prêter une main généreuse à la réalisation pratique de ce qu'elle avait auparavant combattu.

L'esprit de Dieu sait produire en tout temps de ces nobles spectacles et affirmer ainsi aux yeux de tous l'infinie vitalité de son Eglise. *Et tacuit omnis omnis multitudo.*

Les prêtres de votre diocèse, Monseigneur, quelles qu'aient été par le passé leurs vues sur le présent état de choses, se serrent de grand cœur autour de leur évêque, heureux d'établir avec lui une puissante et féconde union, et d'attester au grand Pontife qui gouverne l'Eglise le plein acquiescement de ses fils de Nicolet à ses ordres vénérés.

Montez avec confiance, Monseigneur, sur ce trône où vous appelle le choix divin, pour y siéger au rang des princes de son peuple ; nous en serons nous-mêmes suivant les lois de la hiérarchie sacrée l'appui le plus solide et le plus ferme rempart.

Et, puisque de ce trône épiscopal doit désormais partir la direction divine pour le salut de tous, vers lui remonteront. avec l'obéissance hiérarchique, nos vœux et nos bénédictions De son côté le peuple fidèle se fera à la suite de votre clergé tout entier, l'écho de l'église qui vous a dit : " *Qui benedisserit tibit sit ille benedictus.*

Le lecture de cette adresse a été faite par le rév. M. P. H. Suzor.

LES CITOYENS DE NICOLET.

A Sa Grandeur Mgr E. Gravel, évêque de Nicolet.

Monseigneur,

Les citoyens de Nicolet viennent déposer au pied de Votre Grandeur l'hommage de leur vénération profonde et Lui exprimer la joie qu'ils ressentent en contemplant l'imposante solennité de ce jour.

Aucun de vos diocésains ne saurait être indifférent aujourd'hui ; nous, moins que tous les autres, Monseigneur, nous à qui l'arrivée de Votre Grandeur est à la fois un honneur si grand, un événement si plein de promesses et l'accomplissement d'un vœu si cher.

Quel bonheur, en effet, de voir grandir aux yeux de l'Eglise et par vous notre humble ville, de la voir passer au rang de cité épiscopale ; c'est-à-dire d'un de ces centres d'où l'action bienfaisante de l'église, résumée dans celle de l'évêque, fait rayonner de toutes parts la vie et la fécondité ; fécondité qui n'est pas seulement pour le bien des âmes, mais qui, grâce à l'unité de la personne humaine, rejaillit encore sur le total développement de son activité ; fécondité non moins admirable parce qu'elle engendre que, parce qui semble naître spontanément autour d'elle et ne lui devoir pas la vie.

Si nous ignorions ce que c'est qu'un évêque, le souvenir du vénérable Prélat qui fut notre Pasteur suffirait à nous l'apprendre. La présence de Monseigneur l'Archevêque de Québec digne successeur de ceux qui, pour imiter une expression célèbre ont pétri la nationalité canadienne comme l'abeille fait ses ruches celle de vous tous mes Seigneurs qui continuez chacun dans le cercle de son épiscopat l'œuvre des évêques de Québec, rappellerait suffisamment tout un ensemble de grandes œuvres magnanimement accomplies. qui font voir dans l'autorité épiscopale l'un des plus puissants ressorts de la prospérité publique. Et pourrait-il en être autrement lorsque l'on réfléchit à ce qu'est la religion dont l'évêque est le représentant et lè premier soutien ; la religion, arôme qui prévient la corruption des intelligences : force divine, seule capable à ce titre de contenir comme par une digue, le flot divergent des passions humaines et de les pousser vers une fin digne de l'homme avec cette puissante unité qui est la vie.

Ce qu'est connu naturellement un évêque, ce qu'ont été et sont encore vos illustres devanciers vous commencez aujourd'hui de l'être pour votre peuple de Nicolet, Monseigneur.

Vous nous venez au nom de Dieu, envoyé par le Prince des Pasteurs ; soyez le bienvenu ; Nous n'avons pas même besoin de la renommée qui publie vos mérites, quelque doux qu'il puisse être d'entendre parler de votre sagesse éprouvée déjà dans une administration difficile.

Soyez le bienvenu, Evêque de Nicolet, au moment où vous posez le pied sur les marches de ce trône viendront s'asseoir après vous d'autres pontifes dont vous avez la tige et que nos enfants acclameront à leur tour. Puissent-ils le faire avec les mêmes sentiments que nous éprouvons en ce moment ! Puisse leur soumission égaler la nôtre, et la

vénération que nous ressentons pour votre personne se prolonger dans toute votre lignée pastorale pour le bonheur de nos descendants.

Soyez heureux, monseigneur, au milieu de nous : *Prospere procede* ! Hier encore étranger, aujourd'hui le choix de Dieu Vous a rendu notre Père et tout ce peuple est devenu votre famille.

Elle se presse maintenant autour de vous, heureuse et confiante, vous souhaitant à Vous même toutes les bénédictions dont vous serez pour nous la source et se soumettant pleinement à la direction de son Chef.

Régnez sur nous par l'autorité de votre caractère et par la force additionnelle que vous prête notre dévouement : *prospere procede et regna !*

Et que ce jour que le Seigneur a fait le jour où le premier évêque de Nicolet entre en possession de son héritage, devienne le point de départ d'une prospérité toujours croissante et d'un bonheur qu'aucun nuage ne puisse jamais obscurcir.

LE MAIRE ET LA VILLE DE NICOLET.

[Cette adresse a été lue par M Geo. Ball, Maire de la ville.]

LE COMTÉ DE NICOLET

À SA GRANDEUR MGR E. GRAVEL, ÉVÊQUE DE NICOLET.

Monseigneur,

Permettez au représentant du comté de Nicolet de saluer Votre Grandeur au nom de son Comté.

S'ils est vrai de dire qu'une société quelconque bénéficie pour sa perfection propre de la distinction individuelle de ses membres, ce serait déjà pour notre comté un grand honneur de vous voir arriver au milieu de nous, car vous y venez, Monseigneur, précédé d'une renommée dont toute association ne pourrait être que fière.

Mais ce n'est pas un simple citoyen que nous accueillons aujourd'hui, c'est un évêque et à ce titre la vénération traditionnelle du peuple canadien pour un caractère si sacré se remue dans nos âmes catholiques ; c'est notre évêque, et sa main bénissante trouvera tout son peuple à genoux.

S'incliner devant Vous, Monseigneur, c'est s'incliner devant le Pape qui vous envoie, c'est s'incliner devant Dieu dont Vous êtes auprès de nous le Représentant légitime, et grâce au ciel, le peuple canadien n'a pas encore appris à se passer de Dieu.

Soyez donc le bienvenu, Monseigneur ! Depuis le jour où la renommée fit connaître le choix du Saint Père, Votre nom est devenu la grande préoccupation de Vos diocésains, et sans oublier celui qui fut si longtemps notre père un nouveau sentiment filial s'est éveillé dans toutes les âmes. Il ne pourra que grandir par le contact avec Votre Grandeur.

Recevez donc nos vœux les plus sincères. Ils partent des cœurs qui Vous sont de ce moment véritablement dévoués, et qui n'ont point de plus chers désirs que de voir heureux au milieu d'eux et par eux, le premier Evêque de Nicolet.

Cette adresse a été lue par M. L. T. Dorais, M. P. P. au nom des citoyens du comté.

LA DÉLÉGATION DE ST-HYACINTHE

A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR ELPHÈGE GRAVEL, EVÊQUE DE NICOLET.

Monseigneur,

Les citoyens de St-Hyacinthe nous ont imposé la tâche agréable de venir vous présenter leurs hommages à votre entrée dans ce diocèse dont vous êtes le premier évêque. Nous remplissons cette tâche avec un véritable bonheur, en nous rappelant les liens intimes qui nous ont unis à Votre Grandeur et

les services signalés que vous avez rendus à St. Hyacinthe, dont vous avez été le digne curé.

Notre première pensée a été de vous féliciter de votre élévation à la dignité épiscopale, mais réflexion faite, nous croyons plus raisonnable de féliciter les citoyens de Nicolet de vous avoir pour évêque. Nous vous connaissons assez pour savoir quel riche présent Rome vient de leur faire et nous sommes convaincus que, sous votre intelligente direction, ce nouveau diocèse va grandir et prospérer rapidement.

Nous espérons, Monseigneur, que vous donnerez avant longtemps aux citoyens de St. Hyacinthe l'occasion de vous voir et de vous offrir quelques-uns des insignes de votre nouvelle dignité.

En attendant, Monseigneur, veuillez croire au dévouement de vos anciens concitoyens dont nous sommes les interprêtes.

[C'est M. Louis Côté, maire de la ville de St. Hyacinthe, qui a lu cette adresse, au nom des paroissiens de sa ville où Mgr Gravel était curé de la Cathédrale depuis 1880, lors de sa nomination comme évêque]

Mgr Gravel répondit à ces différentes adresses en termes émus et éloquents ; il parla de l'union qui a toujours existé au Canada entre le clergé et les différentes classes de la société.

Il rappela les grandes œuvres religieuses nationales accomplies par l'église dans notre pays. Il espère que cette union se continuera pour le plus grand bonheur de la religion et de la patrie. Il remercia le clergé et les citoyens présents de la démonstration sympathique qui lui était faite.

Sa Grandeur profita de la circonstance pour rendre un juste tribut d'éloges et de reconnaissance à tous ses bienfaiteurs. Ses paroles étaient pleines d'onction et portaient droit au cœur. Nous n'avons rarement entendu une allocution plus éloquente et plus touchante.

LE CHANT

Pendant l'accomplissement de ces différentes cérémonies un chœur puissant de quarante voix, sous la direction de M. Ev. Tremblay, chanta avec accompagnement d'orgue et d'orchestre plusieurs magnifiques morceaux spécialement préparés pour la circonstance.

L'orgue était tenu par Melle Anna Tremblay qui a su lui faire rendre les sons et les accords les plus harmonieux. Cette musicienne distinguée a prouvé une fois de plus, qu'elle connaît tous les secrets de son art et que sous ses doigts le clavecin ne peut jamais manquer de rendre les notes les plus charmantes,

A l'entrée de l'évêque le chœur de l'orgue exécuta le chant sublime du *Te Deum* et ensuite la messe de Fauconnier.

Au salut, *Ecce sacerdos Magnus*, de Trogelly, le *Tantum ergo*, de Goeb, etc., etc.

Les sólos ont été chantés avec beaucoup de goût par MM. Denis Dubuc, Narcisse Hubert et Sévère L Désilets.

La fanfare *La Citoyenne* a aussi fait entendre ses accords les plus doux et a exécuté plusieurs magnifiques morceaux, avec un succès qui lui fait honneur

DÉCORATIONS DE L'ÉGLISE

L'église avait été splendidement décorée pour la circonstance. Les draperies et les banderoles les plus riches se déployaient par toute la vaste enceinte

En entrant on lisait en belles lettres voyantes cette jolie inscription ;

" Le juste fleurira comme le palmier."

Au chœur, on remarquait deux trônes, l'un pour le titulaire et l'autre pour Mgr l'Archevêque Taschereau. L'autel était richement orné et ne laissait rien à désirer.

LE CLERGE.

Voici la liste des membres du clergé présents à cette grande et imposante cérémonie.

Etrangers au diocèse.

Mgr Taschereau, archévêque de Québec ; Mgr Moreau, Evêque de St Hyacinthe ; Mgr Marquis, Mgr Paquet, Mgr Raymond, T. E. Hamel, V. G, L. N. Bégin, J. E. Marcoux, J. O. Simard, H. Tétu, C. O. Gagnon; R. P. Jodouin, O. M. I. Nap. Laliberté, H. R Casgrain, A. Gauvreau, Léon Rousseau, J. G. McCrea, A. H. Gosselin, D. A. Maréchal, V. G., J. Delavigne P S S. J T Parent P S S, O Leduc, Rév P Maricourt, J U Charbonneau, J A Payan, J O Desrosiers, J B Dupuy, Bellemare, J C Cormier, L O. Triganne. Luc Trahan, Désiré Gélinas, E Blais, A Lapalme, F Verville, L V Thibaudier, Z L Chandonnet, F Tétreau, M Laplante P Fortier G S Hamel.

J Garceau. E Gravel. A Clément, T Caron, E Chapdelaine, N Latraverse, E Cartier, J B Houle, J B Sincennes, A Lippé, J Labelle, ecclésiastiques.

Prêtres du diocèse de Nicolet.

Isaac Gélinas, A N Bellemare, M N Proulx, P H Suzor, J N Héroux. P O Milot, A Côté, H Bellemare, L A Buisson, P Jutras, O L Hamel, E Brunel, C F Baillargeon, E Bourret, E Baril, M Marchand, G Béliveau, A Blondin, G Caron, H Alexander, A Désaulniers, E A Raiche, J E Tessier, E Grenier, L Tourigny, T Malhiot, B Prince, A Smith, C O Gingras, N G Larue, E Panneton, C Lafond, H Julien, G Béliveau, P A Bellemare, E P de Courval, C Z Garceau, F X Lessard, J Blais, T Moreau, J Douville, E Buisson, J Lahaye, N Descôteaux. P Manseau, H Bruneau, M Roy, A Longval, T Gouin, P Bourassa, J A Moreau, A H Lassiseraye, P A Lebrun, N E Ricard, A Rainville, Belcourt,

G Landry, D ; L H Lavallée, D ; Dubois, E Bésard, E Devoy, A St Germain, L Rousseau, P Cardin, L Gagnon, Ant. Gouin, A P de Courval, A Manseau, S Béliveau, E Boisvert, A O Papillon, J S Pinard, J Désaulniers, ecclésiastiques.

Les laïques.

Parmi les laïques de distinction présents à la fête on remarquait :

La délégation de St Hyacinthe, composée de M Louis Coté, maire ; l'hon H Mercier, M P P, le Dr Dépars, M J Nault, N P régistrateur, M A Dénis et M Louis Tellier, avocat.

L'u s honneurs les juges Bourgeois, Gill et Plamondon ; hon J C Wurtele, orateur de la chambre locale ; Hon Paquet, sénateur ; Hon Gérin, C L, Hon Méthot, C L, MM L T Dorais, M P P, A Gaudet, M P F Vanasse, M P, F Desaulniers, M P P, A P Vanasse, avocat, à Sorel, le poète Fréchette. Ed Aubé, de la "Liberté" T S Rousseau, artiste, T H Duguay, etc. Outre les membres du comité de réception de Nicolet : MM George Ball, maire de la ville, François Manseau, maire de la paroisse, N Trahan, Ev Lecompte, Chs H Giroux, Dr Désaulniers, O Toupin, Oscar Rousseau, J B Scott, M O'Shaughnessey, A Désilet, Abraham Beaulac, Télesphore Rousseau, William Courchesne, Wilfrid Camirand, etc, etc

Ici se termine la partie religieuse de la fête.

LE BANQUET

Aussitôt les cérémonies de l'installation terminées, les évêques suivis du clergé et des milliers de fidèles se rendirent au séminaire. Ici un somptueux festin attendait de nombreux convives. Les invités étaient les membres du clergé, les juges, les sénateurs, les conseillers législatifs, les députés tant à la

chambre locale qui, à la chambre fédérale, se trouvant dans les limites de la circonscription du nouveau diocèse de Nicolet, ainsi que les diverses délégations et le comité de réception.

La vaste salle du collége convertie en salle de banquet par les soins des dames de Nicolet, présentait le plus ravissant aspect. Sur d'innombrables tables s'étalaient des mets dont la vue seule aiguisait l'appétit, puis des pyramides de fruits les plus nouveaux, bonbons de toute sorte, etc., etc.

Au retour de la table d'honneur prirent place Sa Grandeur Mgr Taschereau ayant à ses cotés N. N S. S. les évêques Gravel et Moreau, Mgr Pâquet, Mgr Marquis, Mgr Raymond ainsi que les hons. juges Gill, Plamondon, Bourgeois, l'hon. H. Mercier, l'hon. J. C. Wurtele M. George Ball, et une foule d'autres dignitaires de l'Eglise et de l'Etat. On lisait l'inscription suivante : *Erit sertum exultationis populo suo ;* puis au fond de la salle, en larges lettres d'or : *Ad multos annos.*

Les décorations de la salle étaient splendides et propres à faire honneur aux dames de Nicolet qui avaient fait ce travail :

De splendides écussons artistement travaillés avaient été attachés à chacune des colonnes de la salle, avec les drapeaux anglais, français, irlandais, américain et pontifical Deux de ces drapeaux étaient en soie de prix : le drapeau pontifical et le drapeau fleur-de-lisée.

Les écussons portaient le nom et les armes de chacun des bienfaiteurs de l'institution.

Les voici :

1o Ecusson du Séminaire. 2o Ecusson de l'académie. 3o Plessis. 4o Panet. 5o Signay. 6o Leprohon. 7o Ferland 8o Brassard 9o Desaulniers. 10o Caron. 11o Raimbault.

Sur le mur, au fond de la salle, on pouvait voir les armes de Mgr Gravel, qui sont :

Ecartelé au premier et au troisième d'argent, avec serpent de Synope au deuxième et au quatrième d'azur avec colombe d'argent chargée au cœur d'un écusson de gueule, avec pierre d'or au monogramme du Christ portant au bas en exergue; "Angulari lapide Christo Jesu."

Il était près de 7 heures lorsque les convives prirent leurs places au banquet qui n'a pas été la moindre partie de cette fête appelée à faire époque dans les annales de Nicolet.

On estime à près de 200 le nombre des personnes présentes.

Les dames et demoiselles de Nicolet qui avaient bien voulu prendre la tâche de servir les convives, s'acquittèrent de ce devoir avec un tact et une aisance fort remarquable.

Elles méritent les plus vives félicitations.

Le diner était un chef-d'œuvre de bon goût et d'art culinaire.

A la fin du repas, Mgr Gravel remercia en termes trés-heureux et flatteurs les dames de leur gracieuseté et de leur zèle. Nous devons dire que le compliment était bien mérité.

Voici les noms des dames qui servaient :

A la table d'honneur :—Mesdames George Ball, Moise Lemire, Chs. H. Giroux, capitaine Jos Duval et Cléophas Geoffroy.

Aux autres tables :—Mesdames J. B, A. Rousseau, Oscar Rousseau, A. Manseau, Théophile Roy, Ives Proulx, Charles McCaffrey, Onésime Rochette, Michel O'Shaughnessey, William Courchesne, Francis McCaffrey, Frs. Thomas McCaffrey et John McCaffrey ; demoiselles Eutychienne Bellerose, Rosalen McCaffrey, M. David, Léonie Lecompte, Hortense Jutra, Julie Désilets, Marguerite Chillas, Elvine Beauchemin, Clothilde Rousseau, Sévérine Poirier et Caroline Beaubien.

Cet aimable comité était sous la présidence de Mde Ball.

L'ILLUMINATION

Le banquet était à peine terminé que mille gerbes de lumières diverses en couleurs et en proportions illuminaient les différentes portes de la ville.

L'illumination a été ce que nous pouvons appeler un véritable succès. Le temps ayant été des plus favorables à la démonstration durant tout le jour, n'en continua pas moins le soir à favoriser les citoyens de Nicolet

La foule semblait grossir à chaque instant sur les rues et le spectacle devenait, à mesure que l'heure s'avançait, de plus en plus féérique, On eût dit qu'une Mélusine avait touché de sa baguette la ville Nicolétaine.

Partout et à profusion on avait disséminé avec goût des lanternes chinoises de diverses formes, des banderolles, des lampions formant des monogrammes, etc.

L'illumination était générale et complète dans ses moindres détails. Il n'y avait pas une seule maison qui ne fut brillamment illuminée. La chaumière du pauvre comme le palais du riche avait ses gerbes de feu.

Naturellement, il est impossible de donner une description de chaque résidence de sorte qu'il faut nous borner à mentionner que les principales, celles qui avaient quelque chose de particulier.

Ainsi, le Séminaire était éblouissant ; le coup d'œil présenté par cette immense masse dont chaque fenêtre était illuminée, est indescriptible ; les personnes qui en ont été les témoins peuvent seuls en juger. Il y avait plus de 700 lumières. Dans l'avenue et le parterre on comptait 460 lanternes chinoises aux couleurs et aux formes les plus variées et 460 drapeaux.

L'église, le presbytère, le couvent, l'arc de triomphe érigé en face de l'église le vieux collège et

l'hôtel-de-ville étaient aussi magnifiquement illuminés par des milliers de lumières.

La résidence privée de M. E. Lecompte semblait un palais enchanté ; à chaque fenêtre des centaines de lumières disposées en formes diverses éblouissaient les regards ; le parterre même semblait en feu.

M. Lecompte avait 1300 lumières dont 150 lanternes chinoises. Dans les fenêtres du premier étage, il avait disposé des lampions ou verres coloriés de façon à représenter les lettres E. A. T. étant les initiales de Mgr l'archevêque Elzéar Alexandre Taschereau. Dans les châssis du second étage on lisait *Gravel* étant le nom de Mgr Gravel. Dans les lucarnes de l'arrière et du front on voyait : 1885. Dans les lucarnes des cotés figuraient des mîtres en feu.

Chez M. Onésime Rochette il y avait plus de 100 lumières, lanternes chinoises et flambeaux

Chez M. Ovide Toupin, 100 lumières.

M. J, B G. Desaulniers, M. D. avait fait un riche déploiement de lanternes chinoises et de lampions. 200 lumières.

M. le maire Geo. Ball avait transformé sa résidence en un château féérique tant les lumières s'y étalaient à profusion.

On admirait un bel *Ave Maria* chez M. Victor Defoy.

L'illumination de la résidence de M. P. A. Papillon, photographe, était superbe. On a surtout remarqué à la porte centrale, une étage portant plus de 50 lampions, En tout audelà de 100 lumières.

M. J. B. A. Rousseau, 100 lumières.

M. le Dr McCaffrey avait orné la rue devant son bureau d'une couronne formée de cinq douzaines de lanternes chinoises ; au centre de la couronne était une immense lanterne avec les lettres *E. G.* étant les initiales de Mgr Elphège Gravel.

Chez M. C. A. Sylvestre, 100 lumières.

M. Arthur Rochette avait 6 douzaines de lampions, 7 douzaines de lanternes et 8 douzaines de chandelles.

La résidence de M. Télesphore Rousseau brillait au premier rang pour l'illumination. Il y avait une profusion de lanternes et de lampions aux couleurs diverses on en comptait 460.

Chez M. Narcisse Trahan, les décorations n'étaient pas moins belles ni moins éblouissantes. On comptait près de 400 lumières. L'arche était l'une des mieux illuminées de la ville.

La librairie et les atteliers de M. Eugène Noël, ainsi que les maisons, aux magasins de MM. Mathias Tousignant, Joseph Lewis, Narcisse Jutras, Chs. H. Giroux, P. B. Larivière, Octave Beauchemin avaient un nombre de lumières considérable.

Chez M. Evariste Tremblay, il y avait des transparents dans les fenêtres et 100 lumières.

Même nombre de lumières chez M. L. N. D. Houde.

Les résidences de MM. Nazaire Trudel, Sévère Caron, Hilaire Béliveau, Joseph René, A. Désilets., conseiller, I. Desroches, C. Bourque, N. Vincent, etc etc, étaient illuminées avec goût.

M. Théophile St-Laurent avait construit devant sa résidence un arc du plus beau modéle qui, illuminé, valait la peine d'être vu.

Outre une centaine de lumières M. St-Laurent avait eu la bonne idée de faire brúler de temps à autre des feux de Bengale, ce qui produisait le plus magnifique effet.

Vue de l'autre bout de la rue la maison de M. Théophile Thérien paraissait toute en feu, tant les lumières étaient vives et nombreuses.

La résidence de Mde Norbert Bellerose et l'arche de la *Citoyenne* étaient illuminées par environ 175 lumières

Chez MM. Théophile Rochette, J. Chapdelaine, N. Descoteau, Francis Lambert, J. B. Edge, Etienne Beauchemin, J, Caron, Jos. René, cordonnier, François Pinard, Delles Poirier et John McCaffrey, l'illumination présentait un beau coup d'œil.

Chez M. J. B. Scott le spectacle était superbe ; entre autres particularités on admirait dans les fenêtres du second étage deux splendides portraits illuminés de Pie IX et de Mgr Gravel. On comptait 150 lumières.

Chez M. Théophile Charette, 80 lumières.

Chez M. Oscar Rousseau, 100 lumières.

M. le Dr Paré, dans la fenêtre de son bureau, l'on voyait un magnifique croissant entre deux étoiles.

Chez M. Francis McCaffrey 70 lumières : Thomas Trudel, 50 lumières ; notaire David, 60 lumières ; Dame Veuve Pacaud, 50 lumières ; Wm. Courchêne 75 lumières ; Michel O'Shaughnessey, 100 lumières ; Johnny O'Shaughnessey, Moïse Lemire, Notaire Beaubien, Joseph Pagé, chacun une cinquantaine de lumières.

M. Zéphirin Désilets, au manoir, avait illuminé sa résidence et la serre du jardin au moyen d'une centaine de lumières. L'illumination de la serre présentait l'un des plus beaux coup d'œil.

M. Charles McCaffrey, fils de Francis, avait aussi illuminé sa résidence et le bocage près de l'église anglicane ; l'effet était admirable

Les résidences de M. Maxime Crépeau, Dame veuve Beaubien, Charles McCaffrey et Thomas Heney ne laissaient rien à désirer.

Le spectacle produit par l'illumination des résidences de M. le maire F. Manseau et Evariste Duval, et autres sur l'ile, était ravissant.

La maison de M. Eusèbe Roy, de l'autre coté de la rivière, en face de la ville, ressemblait à un palais enchanté.

Voilà, en quelques lignes, la nomenclature des résidences qui présentaient quelque chose de particulier sous le rapport de la disposition ou du nombre des lumières.

Il convient de dire qu'il y avait environ 700 maisons d'illuminées.

En résumé, l'illumination de la ville de Nicolet a été sous tous les rapports digne de la grande solennité qui réunissait dans notre ville, le 25 courant, les hauts dignitaires de l'Eglise et de l'Etat et une foule considérable de citoyens de St-Hyacinthe, Montréal, Québec, Arthabaska. Sorel, Trois-Rivières ainsi que les principaux représentants des paroisses environnantes de Nicolet.

LE FEU D'ARTIFICE

Que dire maintenant du feu d'artifice ! Les pièces étaient nombreuses, bien choisies et le feu a été bien soutenu. On assure que les fusées ont été vues du boulevard de la ville de Trois-Rivières. Au nombre des pièces pyrotechniques il en était une spéciale à la circonstance représentant une immense feuille d'érable surmontée d'une mître et portant au bas les initiales de Mgr E. Gravel.

Cette pièce qui brûlait lentement et donnait aux spectateurs le temps d'en apprécier les détails, était d'un effet admirable et sortait de la maison Sénécal et Cadieux, de Montréal. L'idée en est due à M. George Ball et Ev. Lecompte, de Nicolet ; les différentes pièces du feu d'artifice ont aussi été choisies par eux, et l'on peut dire qu'ils se sont très-bien acquittés de leur tâche délicate.

LA PROCESSION DU SOIR

MM. Ball, Manseau et Trahan, qui avaient eu l'honneur de conduire les évêques et les dignitaires du clergé du port à l'église, offrirent de mettre leurs

voitures à leur disposition et de leur faire visiter la ville illuminée, L'offre fut gracieusement acceptée et un grand nombre de voitures et de piétons se mirent à leur suite, ainsi que les fanfares.

LES FANFARES

Nous avons les plus grands éloges à faire des cinq fanfares qui ont pris part à cette mémorable démonstration.

Vers onze heures a. m. les fanfares "L'Harmonie Ste Cécile," du séminaire, "La Citoyenne" de La Baie et de Ste-Monique, sous la direction respective de MM. l'abbé A. O. Papillon, S. Désilets, J N. Duguay et Alf. Perreault, se donnèrent rendez-vous a la salle de l'Hôtel de Ville. Commes ces fanfares devaient s'unir ensemble pour certaines circonstances, on procéda au choix des morceaux. Les musiciens se disposèrent sous formes de cercle, et se classèrent par ordre d'instruments. Au centre du cercle était la batterie qui se composait d'un gros tambour, deux petits triangles et cymbales. M. Duguay fut invité à prendre la direction des morceaux que les quatre fanfares devaient exécuter ensemble.

Le coup d'œil était magnifique et l'exécution fut parfaite

La mesure était d'une précision remarquable et les nuances observées avec la plus scrupuleuse attention.

A midi et demi les musiciens, sur la demande de M. William Courchesne, se réunirent sur la place du Séminaire et de là partirent en corps pour le hâvre où Mgr Gravel devait débarquer. La fanfare de Ste-Monique battait la marche en tête ; venaient ensuite "La Citoyenne" et "La Baie."

"L'Harmonie Ste. Cécile" se rendit en voiture.

A une heure et trois quarts, tous les musiciens étaient sur le quai Ball.

A 2½ hrs., le canon annonçant la venue du *Como* portant Mgr Gravel, les musiciens forment leur cercle et préparent les morceaux qu'ils doivent jouer ensemble. Au moment où Mgr Gravel mit le pied à terre, les fanfares font raisonner l'air des notes si harmonieuses de *Metropolis*, de Boyer.

NN. SS. les évêques et les prêtres qui les entourent restent à la portée des carosses qui doivent les transporter à la ville et attendent la fin du morceau. Puis la procession se met en marche. Le carosse de Mgr Gravel, immédiatement précédé des fanfares de La Baie, Ste-Monique, et la "Citoyenne," forme la tête de la procession.

"L'Harmonie Ste. Cécile" était remontée dans sa voiture et avait pris les devants pour recevoir la procession au Séminaire.

La musique ne cessa durant tout le parcours de la route: un morceau était il fini qu'une autre fanfare en recommençait un autre; il n'y eût pas d'intervalle sensible. Arrivés sur la place du Séminaire, les musiciens entrèrent dans l'enceinte du jet d'eau et à l'approche du carosse portant l'évêque, les quatre fanfares exécutèrent ensemble et lancèrent aux échos d'alentour le brillant *Pas redoublé Boccacio*, de Suppé; aussi le 13*ème Regiment*, de Fogswell et répétition de *Metropolis*, de Boyer.

Puis les évêques et le clergé en habits de chœur se rendirent à la cathédrale, au son du 13*ème Régiment*, joué par les quatre fanfares réunies en corps et marchant, huit de front. Seule *La Citoyenne* entra dans l'église et monta au jubé de l'orgue où elle fit entendre plusieurs jolis morceaux de circonstance. Les fanfares de La Baie et Ste. Monique attendirent, sous le portique, la fin des cérémonies afin d'aller reconduire triomphalement le nouvel évêque au Séminaire où "l'Harmonie Ste. Cécile" était déjà rendue pour recevoir le cortège.

En descendant du jubé de l'orgue, *La Citoyenne*

alla jouer un splendide morceau sous l'arc de triomphe élevé en face de l'église.

En quittant le Séminaire les fanfares de Labaie et Ste-Monique vinrent exécuter une sérénade à " l'hôtel du Canada, " tenu par M. N. Jutras. Puis les musiciens se dispersèrent pour le souper.

Pendant le banquet la musique a été fournie par " l'Harmonie Ste-Cécile " qui, entr'autres beaux morceaux exécuta les suivants :

" OTHELLO "........................ ......*Groffulla*
" RIP VAN WINKLE " Ouverture..*Brooks*
" DIC FANTASTEN " Valse............*Strauss*
" LES CLOCHES DE CORNEVILLE "..*Planpette*
" BELLA BOCCA " Polka...............*Waldtenfel*

Après le souper, vers 8 heures, les fanfares se réunirent de nouveau sur la place du Séminaire, " L'Harmonie St-Jean-Baptiste, " sous la direction de M. Joseph Massicotte, qui, pour des raisons incontrôlables, n'avait pu encore se faire entendre, était présente. Pendant environ une heure les fanfares exécutèrent tour-à tour, les plus beaux morceaux de leur répertoire.

Ensuite les fanfares se séparèrent et se dirigent chacune de leur côté. Chacune d'elles fait la promenade par les principales ruès de la ville, s'arrêtant sous chaque arche et sérénadant à la porte de leurs amis.

Ainsi, la fanfare de Ste-Monique a donné des sérénades à MM. Ev. Lecompte, O. Rochette, N. Trahan et J. B. Scott, président du comité d'organisation.

Celle de LaBaie a aussi sérénadé sous les fenêtres de M. J. B. Scott, qui avaient pour hôtes les délégués de St-Hyacinthe, le sénateur Paquet et les honorables Juges Bourgeois et Plamondon.

M. le sénateur Paquet et l'hon. M. Mercier profitèrent de la circonstance pour adresser quelques mots de félicitations aux citoyens de Nicolet sur le succès de la journée.

La " Citoyenne " se rendit à son arche pour attendre le carosse de Mgr Gravel et lui faire une sérénade à son passage et alla ensuite se placer en face de l'estrade du feu d'artifice où elle joua bon nombre de morceaux choisis.

" L'Harmonie St-Jean-Baptiste " fit, elle aussi, des sérénades à MM. O Rochette, P. A. Papillon, N Trahan, L. N. D. Houde, T. St Laurent, C. Bourque et à l'arche de la ' Citoyenne. "

Puis toutes les cinq fanfares vinrent prendre place vis-à-vis de l'évêché et se préparer à faire la musique pendant le feu d'artifice.

Durant tout le reste de la soirée les fanfares n'ont cessé de rivaliser d'ardeur et d'habileté et chacune d'elles a joué un grand nombre de morceaux.

Au moment où l'on mettait le feu à la magnifique pièce pyrotechnique représentant la feuille d'érable avec le monogramme de Mgr Gravel, les quatre fanfares déjà nommées s'associèrent de nouveau et exécutèrent un morceau uniquement préparé pour la circonstance. Puis elles nous gratifièrent encore de plusieurs autres morceaux dont le dernier fut l'ouverture " *Arion* " de Pettee, dont l'exécution a été admirable sous tous les rapports.

Le feu d'artifice terminé, les fanfares La Baie Ste. Monique et " La Citoyenne " s'en furent à la résidence de M. Ev. Lecompte, directeur de la pyrotechnie, et lui firent entendre une dernière sérénade.

" Comme on vogue dans l'air on voguait dans l'harmonie," a dit le poëte ; et certes, c'était vrai ce soir-là.

LA FOULE

La foule était immense ; on estime à environ 12,000 le nombre des visiteurs. Ca été surtout en face de l'église et du Séminaire que le rassemblement a été le plus compact. Plusieurs mille personnes ont été forcées de rester à la porte de l'église où il était impossible de se frayer un passage. Jamais encore Nicolet n'avait vu si grande affluence de monde dans ses murs et un spectacle aussi émouvant.

Pour terminer, nous croyons devoir donner l'opinion d'un journaliste étranger. Voici comment s'exprime, M. Ed. Aubé, reporter à *La Liberté* :

" Les citoyens de cette petite ville ont fait leur devoir noblement. Ils ont fait preuve d'un zèle et d'un dévouement rarement surpassé dans une grande ville ; ils ont réussi à recevoir leur nouveau pasteur avec la grandeur et la solennité convenables ; en un mot ils ont marqué la journée, qui leur a donné un prélat, d'un sceau dont ils garderont toujours dans leurs cœurs un souvenir ineffaçable. "

LISTE DES DONS PRESENTES A SA GRANDEUR MGR E. GRAVEL 1er EVEQUE DE NICOLET

Dons :	Valeur :	Donateurs :
	ROME	
Pontifical gd in folio	$100.00	S. S. Léon XIII, Pape
Canon gd format	25.00	" " "
Croix pectorale	100.00	" " "
1 Reliquaire	25.00	R. P. Brichet (Rome)
	QUEBEC	
Chaine en or	80.00	Mgr. E. A. Tashereau
Anneau	56.00	" "
Urnes en argent	300,00	Le Séminaire de Québec
	DIOCÈSE DE NICOLET	
Ornements	150.00	Le clergé du dioc. de Nicolet
Pontifical gd format	75.00	Le Séminaire de Nicolet
Pontifical in-4	50.00	" "
Ornements Pontificaux	100.00	Les Sœurs de l'As. de Nicolet
Don en argent	400.00	La paroisse de Nicolet
Divers ornements	100.00	Les Dam s de Nicolet
Une soutane violette	30.00	Les élèves du couv. de Nicolet
Lunettes en or	12.00	" "

LISTE DES DONS PRÉSENTÉS À SA GRANDEUR MGR E. GRAVEL ETC,—*Suite.*

NICOLET :

Dons :	Valeur :	Donateurs :
Chapelle Episcopale	300.00	T. R. P. H. Suzor, V. G.
Eperle (argent)	75.00	G. Ball, Ecr, Maire de Nicolet
Couvrepied (soie)	25.00	Dame J. B Scott
Prie-Dieu	10.00	Dame Pacaud
Photographies richement encadrées	5.00	P. A. Papillon, (photog.)
Tableau	5.00	M. O. Godbois, (peintre)
Fauteuil	10.00	Rév. J. E. Panneton
Encrier, plume en or	10.00	Rév. P. A. Lebrun
Crosse	100.00	L. T. Dorais, Ecr M. P. P.
Don en argent	50.00	Quelques citoyens de la Baie
Prie-Dieu	40 00	Couvent de Victoriaville
Coussin	10.00	Couvent d'Arthabaskaville

DIOCÈSE DE ST. HYACINTHE.

Anneau	60.00	Mgr L. Z. Moreau
Tableau	25.00	Mgr Jos. Larocque
Crosse et bougeoir	150.00	Le clergé de St Hyacinthe
Croix pectorale et chaîne	150.00	La ville de St. Hyacinthe

LISTE DES DONS PRÉSENTÉS À SA GRANDEUR MGR E. GRAVEL, ETC, — *Suite.*

DIOCÈSE DE ST. HYACINTHE.

Dons :	Valeur :	Donateurs :
Ouvrage théologique	30.00	Séminaire de St. Hyacinthe
Tunicelles rouges	50.00	Précieux sang "
" blanches	50.00	" "
" "	50.00	Sœurs de La Présentation "
Missel	15.00	Hôtel Dieu "
Rochet	50.00	Les Dames de Charité "
Anneau	60.00	G. Sém. de Ste. Marie Monnoir
Mître	60.00	La paroisse de Bedford
Chapelle	140.00	" de St. Antoine
Breviaire	12.00	Rév. J. B. Dupuy
Anneau	25.00	Rév. J. B. Véronneau
Bible illustrée	25.00	Rév A. St. Louis et A. Petit

MONTRÉAL

Canon	40 00	M. l'abbé Verreau
Canon	10 00	M. l'abbé Archambault
Missel	15.00	Beauchemin et Valois
Pendule en Marbre	100.00	Beïque Ecr, Avocat
Ornements	30.00	Rév. M. Picard

Les institutions du Diocese de Nicolet

Parmi les nombreuses Institutions que possède le Diocèse de Nicolet, figurent au premier rang.

1o Le Séminaire de Nicolet ;

2o La Congrégation des Sœurs de l'Assomption de la Ste. Vierge ;

3o Le Collége des Frères du Sacré Cœur.

Le personnel de l'évêché de Nicolet se compose actuellement comme suit :

Sa Grandeur Monseigneur Elphège Gravel, évêque de Nicolet.

Le Très-rév. M. Ph. Hyp. Suzor, vicaire général. curé d'office.

M. l'abbé L. V. Thibaudier Ptre secrétaire de l'évêque.

MM. Nestor Descoteau et Arsène Longval vicaires.

Le Très-rév. M. Isaac Gélinas. supérieur du séminaire, a aussi été nommé vicaire-général du diocèse.

***

Nous devons des félicitations spéciales à MM Ball, maire de la ville, Manseau, maire de la paroisse, Scott, président du comité exécutif de réception, Dorais. M. P. P., Lecompte, Trahan, Rochette, Jutras et le Dr Désaulniers pour les sacrifices de temps et d'argent qu'ils ont faits en cette circonstance.

***

Nous terminons en souhaitant à notre digne et bien-aimé premier pasteur : Bonheur, prospérité et longévité.

Ad multos annos.

FIN

ERRATA

L'auteur n'ayant pu suivre assidument la correction des épreuves, et une *revise* ne lui ayant pas été soumise, il en est résulté de nombreuses fautes de ponctuation, d'orthographe et même de phraséologie Il convient donc de faire remarquer les plus grossières, celles qui crient *vengeance* !

Sur le couvert, lisez : suivie au lieu de suivis.
Page 1—couv. “ “ “ “ “ “
“ 2—3e ligne—“ lisez Nicolas au lieu de Nicholas
“ 5—3e alinéa— “ trois “ “ “ “ cinq
“ 7—2e alinéa— “ de “ “ “ “ six
“ 19—3e ligne— “ *eis qui praesunt*
“ 19—7e ligne— “ *faciam* au lieu de *facium*
“ 23—3e alinéa—3e ligne, retranchez le dernier *omnis*

“ 24—6e ligne—lisez *benedixrit* au lieu de *benedisserit*
“ 24—7e ligne— “ *tibi* au lieu de *tibit*,
“ 32—1e ligne— “ qu'à “ “ “ qui, à
“ 32—2e alinéa— “ Autour “ “ Au retour
“ 34—3e alinéa— “ parties “ “ portes
“ 36—4e alinéa— “ et les “ “ aux
“ 37—6e “ — “ Page “ “ Pagé
“ 38—3e “ — “ dernier “ “ courant
“ 40—4e ligne— “ met “ “ mit
“ 40—5e ligne— “ résonner “ “ raisonner
“ 41—3e alinéa— “ séparent “ “ séparèrent